

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LUNDI, LE 11 SEPTEMBRE 2017 À 20 HEURES À LA SALLE COMMUNAUTAIRE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Jean-Guy Poirier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Daniel Paquet, Denis Gauthier, Denis Drouin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

La directrice générale, Nathalie Arsenault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-09-11-01 Ouverture de la séance

2017-09-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

2017-09-11-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Après lecture, il est proposé par le conseiller Denis Drouin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le procès-verbal de la séance du 7 août 2017 soit adopté.

2017-09-11-04 Liste des déboursés du mois d'août

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que cette liste au montant de 115 522,73 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2017-09-11-05 Correspondance (dons)

Lecture est faite des correspondances reçues de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est, du Centre Accalmie et de la Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine visant à remercier la Municipalité de Saint-Siméon pour les dons accordés.

2017-09-11-06 Demande de dérogation mineure (lot 5 595 552)

Le propriétaire désire agrandir le bâtiment principal (commerce) de 3,66 m par 20,42 m vers l'arrière, à une distance variant de 1 m à plus de 5 m de la ligne arrière du lot, alors que le minimum prescrit est 5 m.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement et les rénovations vont améliorer l'apparence extérieure du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la présence des haies du voisin arrière va minimiser l'impact visuel de l'agrandissement;

ET compte tenu de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme donné le 6 septembre 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 552 du cadastre du Québec.

**2017-09-11-07 Fonds de Développement des Territoires
Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire procéder à l'ajout de modules de jeux au centre Multi Récréatif;

CONSIDÉRANT les démarches devant mener à la réalisation de ce projet;

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d'aide financière de 12 500 \$ à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires.

Madame Nathalie Arsenault est désignée à titre de signataire pour cette demande.

2017-09-11-08 Rivière Saint-Siméon

Monsieur le maire, Jean-Guy Poirier, informe les personnes présentes que les résultats des tests effectués dans la rivière Saint-Siméon sont tous en dessous des normes gouvernementales.

2017-09-11-09 Fonds jeunesse CDJL

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Fonds jeunesse CDJL la bibliothèque peut être admissible à une subvention de 1 000 \$ pour l'achat de livres jeunesse imprimés de langue française de toutes catégories;

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'autoriser madame Huguette Lepage, responsable de la bibliothèque, à présenter une demande au Fonds jeunesse CDJL.

2017-09-11-10 Office municipal d'habitation – budget révisé 2017

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquet, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 6 988 \$ pour l'année 2017.

2017-09-11-11 Appui au Service ambulancier de la Baie

CONSIDÉRANT la correspondance reçue du Service ambulancier de la Baie;

CONSIDÉRANT QUE le Service ambulancier de la Baie demande au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie de transformer le véhicule de Caplan actuellement 7/14 (ambulanciers en attente d'appels à leur domicile) en chiffre à l'heure 24/24 (ambulanciers en attente d'appels directement à la caserne de Caplan);

CONSIDÉRANT QUE le but de cette demande est de permettre à la population de Caplan, St-Alphonse et Saint-Siméon d'obtenir une ambulance plus rapidement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'appuyer le Service ambulancier de la Baie dans ses démarches auprès du Centre intégré de Santé et de Services sociaux de la Gaspésie.

2017-09-11-12 Autres sujets

Aucun autre sujet traité.

2017-09-11-13 Période de questions

Divers échanges ont porté sur l'esthétique des véhicules ambulanciers, sur les modalités entourant les inscriptions à l'école des Découvertes et sur la vitesse excessive dans la route Poirier entre le boulevard Perron et le rang 2.

Une douzaine de personnes étaient présentes.

2017-09-11-14 Levée de la séance

Le conseiller Daniel Paquet propose la levée de la séance.

Jean-Guy Poirier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale